



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

SECRETARIAT GÉNÉRAL
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION,
DE LA CITOYENNETÉ ET DE L'IMMIGRATION
Bureau des Migrations et de l'Intégration

LISTE DES PIÈCES POUR UNE DEMANDE DE KIT MÉDICAL POUR ÉTRANGER MALADE / ACCOMPAGNANT D'ÉTRANGER MALADE

IMPORTANT

La délivrance d'un kit médical est conditionnée, entre autre, par une durée de présence sur le territoire français au moins égale à 1 an à compter de la date de la demande (sauf circonstances exceptionnelles dûment justifiées, liées à l'état de santé du demandeur)

Documents à produire :

- ⌘ Photocopie de votre passeport en cours de validité (copies de toutes les pages : identité, visas, cachets d'entrée/sortie...)
- ⌘ Photocopie du dernier récépissé obtenu (récépissé d'asile, autorisation provisoire de séjour...)
- ⌘ Si vous êtes titulaire d'un titre de séjour en tant qu'étranger malade, copie recto-verso du titre actuel
- ⌘ Justificatif de domicile de moins de 6 mois : facture EDF, eau, internet.. ou dernière quittance de loyer + bail de location
- ⌘ Si vous êtes hébergé : - attestation d'hébergement récente datée et signée
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois de l'hébergeant
- copie recto-verso de la pièce d'identité de l'hébergeant
- ⌘ 1 photographie d'identité récente (fond blanc, tête nue)

Coordonnées de l'OFII :

☎ 05.90.90.01.83

✉ guadeloupe@ofii.fr

🌐 www.ofii.fr